

Pour les CAP votez :

Pour les CT
votez :



ENGAGÉES
AU QUOTIDIEN

REVALORISER NOS SALAIRES ET NOS CARRIÈRES

Avec PPCR, nous avons obtenu un début de **revalorisation**. Pour le SNES-FSU et le SNESup-FSU, il est indispensable d'aller encore plus loin :

- **augmentation** de la valeur du point d'indice, avec **ratrapage des pertes subies** ;
- **un accès de tous à la hors-classe** ;
- la transformation de la classe exceptionnelle en **débouché de carrière pour tous**.

Pour le **passage à la hors-classe**, les commissaires paritaires académiques du SNES-FSU et du SNESup-FSU ont agi en CAPA pour :

- **diminuer le nombre d'opposition Recteur**, souvent injustes ;
- **favoriser le passage à la hors-classe** des collègues proches de la retraite ;
- **rétablir les droits des collègues** : en 2018, 51 avis « à consolider » ont été ainsi transformés en « satisfaisant ».

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DÉFENDRE NOTRE STATUT

Le SNES-FSU et le SNESup-FSU revendiquent :

- la **réduction** du temps de service et de la charge de travail ;
- la **diminution** des effectifs ;
- des **dédouplements fléchés, cadrés nationalement**, afin de pouvoir travailler en **petits groupes** ;
- le rétablissement d'un **aménagement des fins de carrière**.

Dans l'académie de Versailles, les élus du SNES-FSU et du SNESup-FSU ont agi avec détermination pour faire respecter les droits des collègues, notamment en matière de mutation : **en 2018, les commissaires paritaires ont obtenu des corrections de barèmes pour 18,2 % des demandes pour le mouvement inter-académique et 13,9 % des demandes pour le mouvement intra-académique.**

FAIRE RESPECTER NOS MÉTIERS

Le SNES-FSU et le SNESup-FSU s'engagent avec force **contre les effets délétères du néo-management** et des injonctions contradictoires qui l'accompagnent. Ils exigent :

- le respect des **qualifications disciplinaires** ;
- le respect de la **liberté pédagogique** ;
- **une entrée progressive dans le métier** articulant maîtrise des savoirs disciplinaires et professionnels ;
- **une formation initiale et continue de qualité** permettant d'appréhender la complexité et les évolutions du métier.

Les commissaires paritaires du SNES-FSU Versailles et du SNESup-FSU ont notamment obtenu des **avancées pour les TZR** : rédaction d'une circulaire sur les **frais de déplacement**, mise en paiement de ces frais, des **ISSR** et des **frais de repas**. Ils revendiquent un **contrôle paritaire** sur les affectations des TZR et une **diminution de la taille des zones de remplacement**.

DANS LES CAP
COMME DANS LES CT :

**ENSEMBLE, POUR
AVANCER !**

Voter pour le **SNES** et le **SNESup** aux élections pour les **commissions administratives paritaires (CAP)** et pour la **FSU** pour les élections aux **comités techniques (CT)**, c'est se donner :

- **des élus** travaillant à vos côtés, majoritaires dans la profession, déterminés à améliorer vos conditions de travail, d'affectation, de formation, de carrière et de rémunération ;
- **des syndicats attachés à l'unité et la cohérence du second degré**, fortement implantés dans les établissements, soucieux de défendre l'intérêt de chacun, le respect des missions et des statuts des personnels ;
- **une fédération active dans tous les débats** qui concernent nos professions, sachant obtenir des acquis en conjuguant combativité et négociation.



**Avec vous, des élu·e·s engagé·e·s pour
défendre et revaloriser notre métier**



ENGAGÉES
AU QUOTIDIEN